

Décision modificative n° 4 pour l'exercice 2015

Ce projet de décision modificative a pour principal objectif d'intégrer les ajustements de crédits nécessaires. Il n'entraîne **pas d'appel à contributions ni à redevance complémentaire**.

I Présentation des postes de dépenses du projet de décision modificative 2015

Dans un souci de lisibilité, la présentation des postes de dépenses s'articule autour des deux volets suivants :

- Prévention et réduction du risque inondation ;
- Aménagement et gestion des eaux ;

Prévention et réduction du risque inondation

		Budget Primitif	Budget supplémentaire	Décision modificative n°2	Décision modificative n°3	Décision modificative n°4
ACTIONS DE BASSINS	Appui collectivités SLGRI/TRI	101 990		0		
	Appui collectivités propriétaires/gestionnaires de digues	104 790				
	Accompagnement technique d'actions de prévention	107 841	264 649	425 000	-35 000	- 87 000
	Démarche RVI (réalisation de diagnostics)	390 000			-305 000	
	Démarche RVI (<i>task force temporaire</i>)	18 000				
ACTIONS TERRITORIALISEES	Mission Maine, Loire aval	57 000				
	Mission Loire Moyenne	87 930				
	Restauration lit-levées domaniaux en région Centre	1 100 000			-650 000	1 160
	Etude des Val de Loire dans le Giennois	34 100			-15 000	
	Mission Allier, Loire amont					
Prévention et réduction du risque inondation		2 001 651	264 649	425 000	- 1 005 000 €	- 85 840

Au-delà des 1 160 € d'ajustement de crédit pour le solde des dossiers 2015 sur l'opération « *Restauration lit-levées domaniaux en région Centre* », il s'agit principalement de retirer les crédits non nécessaires (attribution des marchés à des prix inférieur aux montants estimés initialement) pour la mise en œuvre de l'Initiative commune de réalisation de PCA.

Aménagement et gestion des eaux

	Budget Primitif	Budget supplémentaire	Décision modificative n°2	Décision modificative n°3	Décision modificative n°4
SAGE Allier aval	213 084		0	-30 000	
SAGE Cher amont	98 602				
SAGE Cher aval	67 448		0		
SAGE Loir	164 288		0		
SAGE Loiret	71 648				
SAGE Loire en Rhône-Alpes	123 099			-95 000	
SAGE Sioule	125 484		0		14 000
SAGE Yèvre Auron	186 655		0	-112 000	
Continuité et restauration des milieux naturels	228 370	20 552,40	32 200		
Contrat territorial Val d'Allier		126 300		-80 000	
Contrat territorial Val de Cher			7 200		
Aménagement et gestion des eaux	1 278 678	146 852,40	39 400	-317 000	14 000

Il s'agit d'ajouter 14 000 € de crédits pour le SAGE Sioule afin de permettre le lancement de l'étude des têtes de bassins versants (pour un montant supérieur à celui estimé initialement).

Décision modificative n°4 pour l'année 2015

Budget principal

	Dépenses		Recettes	
	réelles	ordre	réelles	ordre
Total de la section d'investissement	1 160		1 160	
Total de la section de fonctionnement	- 73 000		- 73 000	
Total du budget principal	-71 840		-71 840	
		-71 840		-71 840

L'application des dispositions contenues dans le projet de décision modificative n°4 du budget principal pour 2015 fait l'objet du projet de délibération suivant proposé au Comité Syndical :

- **Approbation de la décision modificative 4 de l'exercice 2015 – budget principal**